

## DIMANCHES VERTS ET MYSTÈRE PASCAL

### I

#### LA RECONQUÊTE DU DIMANCHE DANS L'ACTUELLE RÉFORME DE LA LITURGIE

LES décrets pontificaux qui ont restauré successivement la Vigile pascale et la semaine sainte, montrent que l'Église, dans sa grande réforme de la liturgie, tient à renouveler le cycle annuel à partir de ses célébrations essentielles et fondamentales. Et, entièrement dans le sillage des mêmes préoccupations, le décret sur la simplification des rubriques a rendu au temporel sa place primordiale. De cette double initiative du Magistère suprême il résulte que, dès à présent, les dimanches retrouvent toute leur signification en même temps que leur rang privilégié.

Au centre de l'année liturgique apparaît, restaurée et revalorisée, la semaine sainte culminant à la Vigile pascale. Cette vigile constitue par excellence notre célébration de Pâques. De par son efficacité liturgique, *peculiaris sacramentali vi et efficacia*, elle nous fait passer, avec le Christ, de ce monde au Père; elle jette en quelque sorte un pont mystérieux entre le samedi saint et le jour de la Résurrection, entre le tombeau et la vie nouvelle dans le Christ. En elle se concentrent, se constituent et se nouent indissolublement toutes les phases du mystère pascal, au point qu'elle signifie et réalise, toutes les fois que nous la célébrons, un formidable décalage dans notre humaine mesure de compter le temps, et qu'un monde nouveau et éternel fait irruption à travers les choses qui passent.

Tout ce mystère est inscrit dans le symbolisme même



de la Vigile pascale, dans cette nuit sainte où se lèvent notre lumière et notre joie. Faite d'un rythme de sept jours qui figurent les sept jours de la création première, la semaine s'achève avec le sabbat, le samedi. Mais la semaine qui, au soir du samedi, trouva le Seigneur étendu dans le tombeau, ne devait et ne pouvait pas s'achever comme les autres. Au delà de ce septième jour, mais dans le prolongement de son économie, Dieu voulut que, par la Résurrection du Christ, l'ordre ancien fût à la fois dépassé et complété. Comme au commencement du monde, il y eut alors encore une fois un soir et un matin, *vespere et mane, dies unus*, et aux sept jours de la création ancienne s'ajouta le huitième jour de la « re-création », qui ramène toutes choses sous un seul Chef, le Christ (Éph., 1, 10).

Quand, dans la joie et l'allégresse, nous fêtons le Dimanche de la Résurrection, notre foi chrétienne nous commande de ne pas séparer ce jour des jours qui le précèdent et l'expliquent, car l'œuvre rédemptrice du Christ crucifié, enseveli et ressuscité, ne constitue qu'un seul et unique mystère pascal. Toutes les phases de ce mystère sont d'une unité infrangible, d'une unité qui transcende divinement la semaine de sept jours et aboutit, à travers la Vigile pascale, à l'octave : *nam in octavo numero resurrectionis est plenitudo*<sup>1</sup>.

L'octave appartient donc en propre aux fêtes pascales. Le Dimanche de la Résurrection se rattache nécessairement et inséparablement à la semaine sainte. Il apparaît comme un huitième jour. Toute la semaine qui suit est alors conçue comme une icône de la Résurrection; elle porte le nom d'octave et aboutit, au delà du samedi, au Dimanche *in octava Paschae*. Sur le plan cosmique, le rythme septénaire garde naturellement tous ses droits, si bien que le dimanche, tout en ayant sa valeur de huitième jour, reste aussi le premier jour d'une nouvelle semaine. Mais, dans les perspectives chrétiennes ouvertes une fois pour toutes, cette semaine aboutit aussi, au delà du samedi, au huitième jour, au dimanche. D'une semaine à l'autre, le dimanche rappelle alors l'octave avec tout le réalisme chrétien qui s'y rattache, et, d'un dimanche à l'autre, le mystère pascal

1. Saint AMBROISE, *In Lucam*, VII, 173 (C.S.E.L., t. 32<sup>a</sup>, p. 359).



communiqué son rythme et sa lumière, sa grâce et son eucharistie à toute la structure de l'année liturgique. Le dimanche, c'est vraiment une fête de Pâques hebdomadaire et ce n'est certes pas sans raison que l'Orient chrétien l'appelle, tout simplement, mais magnifiquement, le « jour de la Résurrection », *anastasimos*, *woskressenje*<sup>2</sup>.

C'est dans cette vision chrétienne et liturgique des choses que le Dimanche de Pâques d'abord, par sa référence à la Vigile pascale, reprend tout son sens. Mais notre attention est également attirée sur la façon dont la réforme des rubriques a rétabli l'octave de Pâques dans son droit imprescriptible. On peut dire qu'il s'agit ici d'une véritable restauration, au sens que la réforme de la liturgie donne à ce mot<sup>3</sup>. Parmi les trois octaves qui subsistent désormais, celle de Pâques émerge incontestablement, puisque l'octave de Pentecôte n'est en somme qu'une réplique de celle de Pâques et que l'octave de Noël, avec sa forme particulière, constitue seulement une semaine festive où, suivant une tradition fort ancienne, les *comites Christi* viennent, par leurs fêtes, composer une cour royale et céleste autour de la Nativité. Il se fait donc que, dégagée ainsi, l'octave de Pâques retrouve quelque chose de son authenticité première. C'est d'autant plus vrai que les nouvelles rubriques élèvent tous les jours *infra octavam* au rite double et même double de première classe<sup>4</sup>; elles donnent le maximum de leur appui à cette semaine pascale pour qu'elle redevienne vraiment comme un jour unique, comme un seul grand jour de fête. *Haec dies, quam fecit Dominus : exsultemus et laetemur in ea!* Nous le chantons de nouveau avec plus de vérité.

C'est dans le prolongement de cette revalorisation de l'octave de Pâques que les dimanches également sont élevés

2. On a pu écrire, mais sans preuve à l'appui, que le dimanche, conçu comme une Pâque hebdomadaire, n'a jamais pu toucher la piété des fidèles (G. Dix, *The shape of the Liturgy*, p. 359). Si c'était vrai, on ne s'expliquerait pas cette désignation, qui est populaire.

3. La réduction du nombre des octaves équivaut manifestement à un retour à la vérité des choses. En s'arrêtant trop à l'allègement que cela comporte dans le cycle annuel, on risque de ne pas en tirer les conclusions positives.

4. A.-G. MARTIMORT, *La réforme des rubriques. Commentaire du décret* (*La Maison-Dieu*, n° 42, p. 21).



au rite double et les principaux d'entre eux même au rite double de première classe<sup>5</sup>. Car tout se tient dans cette réforme liturgique qui, d'emblée, s'est portée sur le donné fondamental de notre foi et de notre culte, sur « le grand événement auquel tout se réfère dans l'œuvre du salut, qui couronne et consomme toutes choses, c'est-à-dire la Résurrection du divin Sauveur » (D. L. Beauduin).

Même les dimanches ordinaires sont en quelque sorte assimilés aux fêtes, aux fêtes de seconde classe, et, suivant quelques précisions données au décret *Cum hac nostra aetate*<sup>6</sup>, le dimanche, fût-il du rang le plus simple, revêt désormais le caractère d'une fête du Seigneur. Dans la logique des choses, cela revient à dire, tout simplement, qu'il est une authentique et vivante réplique de Pâques, une fête pascale hebdomadaire. Ainsi la réforme liturgique se préoccupe de rendre toute sa signification et toute sa portée à ce jour royal, après qu'il fut si longtemps l'objet d'incompréhensions pieuses et de gauchissements regrettables dont nous ne mesurons peut-être pas encore tous les méfaits.

\*  
\*\*

L'essentiel est maintenant que, sur le plan liturgique et sur le plan pastoral, nous tirions les conclusions pratiques de cette nouvelle mise en valeur du dimanche. Puisque tous les dimanches sont festifs, il importe de les célébrer et de les solenniser même selon le rang qu'ils occupent au calendrier liturgique. Toutefois, cette célébration et cette solennisation doivent avoir leur style propre. Il faut qu'elles soient vraies, qu'elles restent foncièrement dominicales et ne s'écartent pas de la dialectique pascale.

Au cours des premières semaines après la Pentecôte, l'aspect pascal des dimanches retient assez facilement l'intérêt spirituel des pasteurs et de leurs ouailles. Mais, à partir des mois d'été déjà, les dimanches *verts* commencent de

5. *Dubia de interpretatione Decreti S.R.C. diei 23 martii 1955*, dans les *Ephemerides liturg.*, 1956, t. 70, p. 44.

6. Ces précisions ont paru dans l'*Osservatore Romano*, 25-26 avril 1955.



paraître monotones et presque fatigants<sup>7</sup>. On a l'impression que le cycle liturgique est devenu sans progression, sans élan véritable. Les dimanches n'engagent plus et on se dispense facilement de les observer. Quand arrive alors le temps de l'Avent, on est heureux de voir apparaître une autre couleur et une nouvelle orientation des choses attire l'attention. Les dimanches semblent se ranimer et leur liturgie se charge d'une actualité plus pressante. Tout cela correspond à une psychologie générale qui n'échappe à personne, et il est normal que les dimanches qui précèdent et suivent immédiatement les principales fêtes de l'année — Noël et Pâques — reçoivent une solennisation propre. C'est d'autant plus normal que, dans le cycle liturgique, ils participent plus particulièrement au contenu spirituel et mystique de ces fêtes, de ces théophanies.

Toutefois, on aurait tort de s'autoriser des sommets festifs pour sous-estimer si peu que ce soit les dimanches *per annum*, ces dimanches ordinaires auxquels est en usage, non pas le blanc pascal<sup>8</sup>, mais simplement la couleur verte<sup>9</sup>. Si ces dimanches donnent parfois l'impression de monotonie, ce n'est évidemment pas à cause de la couleur de la chasuble que porte le prêtre! C'est bien plutôt parce que nous ne vivons plus assez au diapason du prodigieux mystère pascal,

7. C'est sans doute la raison pour laquelle on y substitue si volontiers des fêtes de dévotion.

8. La spécification des couleurs liturgiques semble avoir commencé avec le blanc pascal. Ainsi, saint Césaire d'Arles donna à un pauvre la chasuble (de couleur sombre) qu'il portait aux processions et une autre, blanche et précieuse, réservée aux fêtes de Pâques : *casulam quam processoriam habebat albamque paschalem* (P. L., 67, 1017). Grégoire de Tours parle de chasubles blanches que les prêtres portaient aux fêtes de Pâques (P. L., 71, 1045).

9. Si nous comprenons bien les dispositions du Cérémonial des évêques, le vert serait signe d'une moindre solennité. Déjà Innocent III, après avoir amplement commenté les couleurs liturgiques en usage à son époque, ne découvre aucun symbolisme au vert, quand il écrit simplement : *Restat ergo, quod in diebus ferialibus et communibus viridibus sit indumentis utendum, quia viridis color est inter albedinem et nigredinem et ruborem* (*De sacro altaris mysterio*, I, 65; P. L., 217, 102). Le vert conviendrait donc parfaitement aux fêtes de l'année, alors que le blanc serait davantage en rapport avec le mystère pascal du dimanche. Notons que le canon des couleurs liturgiques, tel qu'il est en vigueur, ne fut fixé qu'à la réforme de saint Pie V. Et la restauration de la semaine sainte montre qu'il n'est pas immuable.



qui forme l'ossature de notre foi chrétienne et insuffle une âme à toute notre liturgie.

Mais, comme le remarquait Victor Poucel, « il ne suffit peut-être plus de dire que nous y croyons : il faut sentir le dimanche! » Et, pour sentir ce que ce jour devrait être pour nous, il faudrait peut-être avoir passé par toute l'histoire de l'économie du salut et se souvenir en particulier du sabbat, qui fut essentiellement un signe de l'Alliance de Dieu avec son peuple. Les correspondances typologiques entre les deux Testaments sont là pour montrer que le dimanche, par sa référence au mystère de Pâques<sup>10</sup>, est par excellence le jour qui, chaque semaine, rappelle l'Alliance nouvelle et éternelle : Alliance fondée sur la Croix du Christ, authentifiée et scellée par sa Résurrection. Symbole de cette Alliance, le dimanche la rappelle et la renouvelle en même temps. Il suscite sur nos lèvres et replace entre nos mains la grande action de grâces, l'*eucharistia*, que le Seigneur lui-même a rendue et rend toujours à son Père, pendant que nous nous y unissons en célébrant son mémorial pascal<sup>11</sup>.

Pour que cette réalité du dimanche ne nous glisse pas entre les doigts et pour que la célébration de ce jour saint exerce son rayonnement pascal, nous devons prendre conscience de notre dignité de chrétiens et avoir à cœur de former de plus en plus le peuple de Dieu<sup>12</sup>, l'*Ecclesia resurgentium* (S. Ambroise).

10. Dans la collecte du vendredi de l'octave de Pâques nous lisons : *qui paschale sacramentum in reconciliationis humanae foedere contulisti...*

11. La célébration primitive du dimanche fut sans doute influencée par le rituel du repas sabbatique des juifs. Ce repas (que beaucoup de juifs pieux pratiquent encore aujourd'hui) comporte une action de grâce où, sans être nommée explicitement, l'Alliance sainte fournit cependant le motif eucharistique : *Béni sois-Tu, Éternel, notre Dieu, roi de l'univers, parce que Tu nous as sanctifiés par Tes commandements, parce que Tu as voulu nous accepter pour Tiens et que, dans Ton amour et Ta bonté, Tu nous as donné le sabbat, le jour saint, comme une propriété éternelle, en mémoire de Ton œuvre créatrice. C'est la première de toutes les festivités saintes, un mémorial de la sortie d'Égypte : vraiment, Tu nous as choisis et sanctifiés au milieu de tous les peuples pour que nous soyons à Toi et pour que nous observions le sabbat, le jour saint, que Tu nous as donné dans Ton amour et Ta bonté : béni sois-Tu, roi éternel, qui sanctifies le sabbat!*

12. Cf. *Les fondements spirituels d'un ressourcement du dimanche*, dans *Le dimanche et sa célébration* (deuxième semaine d'études liturgiques de Luxembourg), pp. 99-114.



## II

LE MYSTÈRE PASCAL DANS LA STRUCTURE ET DANS LES SYMBOLES  
DE LA CÉLÉBRATION DU DIMANCHE

Le dimanche de *Quasimodo*, nous demandons à Dieu qu'à la fin des fêtes pascales nous puissions en maintenir le mystère dans notre conduite et dans notre vie : *Haec, te largiente, moribus et vita teneamus*<sup>13</sup>.

Les fêtes pascales, par leur efficacité propre, nous ont saisis et nous ont fait passer à un niveau spirituel de fête, de paix et de joie qui ne nous est pas naturel. C'est une anticipation de ce que sera le jour où, dans la bienheureuse *Pentecostè* du ciel, la grâce du Christ s'épanouira pleinement en nous. Mais en attendant, le chrétien — et le saint moins qu'un autre — ne peut pas vivre dans une fête ininterrompue. Les fêtes sont des symboles efficaces, mais, à l'instar des sacrements, elles passent en laissant derrière elles la grâce qui doit transfigurer la vie terrestre dans toutes ses dimensions<sup>14</sup>.

Cependant, pour « tenir » cette grâce pascale, toujours engagés que nous sommes dans la lutte contre le péché et le mal, il nous faut le secours de Dieu, *te largiente!* Il faut la possibilité de se retremper aux sources. Le long de la route il faut en quelque sorte des relais pour refaire le plein des énergies spirituelles par un contact renouvelé avec le mystère pascal, accessible dans toute son authenticité objective. C'est dans cette perspective qu'apparaît alors le dimanche comme un huitième jour qui transcende la vie présente, comme un mystérieux point rythmique introduisant, dans la succession des jours, une grâce de repos et d'élan nouveau.

13. Voir l'excellent commentaire que le Rme Père Abbé Dom B. Capelle, O.S.B., donne de cette collecte (*Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire*, t. I, p. 233).

14. Quand les Pères de l'Église parlent d'une fête perpétuelle, d'une fête de Pâques ou de Pentecôte qui dure toujours, ils envisagent ce que dans la foi et l'espérance nous possédons déjà, bien qu'il nous reste à l'acquérir définitivement en portant, également toujours, la croix du Seigneur. Nul mieux que saint Léon n'a formulé cette doctrine, quand il dit : *Dominica cruce semper armamur, nec unquam a paschali festo recedimus* (*Sermo 2 De Resurr. Domini*, 4).



L'Église accueille le dimanche comme une icône de la Résurrection et comme une réplique de la fête de Pâques, et pour le célébrer, c'est à cette solennité des solennités qu'elle se réfère : elle en reproduit la Vigile<sup>15</sup> et remet en œuvre les grands symboles liturgiques du mystère pascal : la lumière et l'eau, le pain et le vin<sup>16</sup>.

Dès son origine, à Jérusalem même, au temps des Apôtres, le dimanche se célèbre par une veillée sainte. Cependant, au fur et à mesure que se développe la liturgie, cette vigile dominicale emprunte ses formes et son symbolisme à la grande vigile de Pâques. Elle devient typiquement *pascale*. On y veille et on y prie pour s'unir au Christ dans son *transitus* et pour passer avec lui du monde présent à la vie de la grâce, des œuvres serviles à la liberté des enfants de Dieu. Même l'effort ascétique, élément constitutif de la vigile liturgique, est considéré sous son aspect foncièrement pascal, ayant pour rôle, non pas seulement de faire mourir au monde et au péché, mais aussi et surtout de préparer au Jugement final. Toute une tension mystique, orientée vers l'objet de l'espérance eschatologique, est en effet sous-jacente à cette synaxe nocturne. L'accent est si bien mis sur l'attente du Seigneur que la célébration de l'Eucharistie, avec tout le mystère pascal qu'elle réactualise, est conçue surtout comme l'*apophanie* sacramentelle du Ressuscité au milieu des siens.

Contrairement à ce que l'on pense parfois, cette mystique pascale du dimanche était profondément vécue par les premiers siècles chrétiens. C'était pour eux une réalité et non pas seulement un bel idéal, et longtemps la piété de l'Église s'y est portée d'une façon privilégiée. A la grande époque de la liturgie gallicane, la vigile dominicale est encore l'objet de toute la sollicitude de l'*Ecclesia orans* et

15. Historiquement le dimanche est sans doute antérieur à la fête de Pâques, mais, sans poser cette question, la Vigile pascale doit être regardée, dans la pratique liturgique de l'Église, comme « la Mère de toutes les vigiles », parce qu'elle en est la principale.

16. « Chaque semaine, le jour de notre Seigneur et Sauveur, nous célébrons Pâques en accomplissant les mystères de l'Agneau véritable, par qui nous avons été rachetés » (EUSÈBE DE CÉSARÉE, *De sollemn. Pasch.*, 7).



on la conçoit parfaitement dans le prolongement de Pâques<sup>17</sup>.

Il va cependant de soi que la vigile du dimanche ne revêt pas la même solennité que celle de Pâques et qu'on n'y consacre pas autant de temps. Même en parlant d'une *pan-nuchis*, on semble en réduire passablement la durée. Mais ce qu'il importe de relever, c'est le souci, la préoccupation même qu'on a de sauvegarder en toute occurrence le symbolisme pascal tel qu'il est inscrit dans le temps lui-même de la vigile. Le professeur E. Griffe cite un document qui paraît très significatif à ce sujet, parce qu'il règle soigneusement le moment auquel la vigile dominicale doit commencer, suivant les diverses saisons de l'année, pour se terminer toujours à l'heure *pascale*, où la lumière de l'aurore triomphe des ténèbres de la nuit. En été, entre Pâques et le mois d'octobre, où les nuits sont courtes, on veille dès que le soir est tombé, mais en automne et jusqu'à Noël, à partir du chant du coq seulement; enfin, entre Noël et Pâques, à partir de minuit<sup>18</sup>.

Dans la tradition ancienne, la veillée sainte du dimanche se clôt par la célébration de l'Eucharistie. L'heure normale de cette Eucharistie dominicale coïncide donc avec les premières lueurs du jour et devient significative de l'apparition du Seigneur ressuscité. Mais pour permettre au grand nombre des fidèles d'y prendre part, un intervalle plus ou moins long se crée bientôt, ici et là, entre l'office nocturne et la messe, surtout quand les deux ont lieu dans des églises différentes. Pendant que la messe *pro populo* se détache ainsi de la vigile et se place au cours de la matinée, un autre courant reste fidèle à la tradition, célèbre la vigile et maintient aussi une célébration eucharistique à la fin des laudes. Pour souligner l'incidence pascale entre l'office

17. E. GRIFFE, *Les paroisses rurales de la Gaule (La Maison-Dieu, n° 36, pp. 33-62)*. Cf. le paragraphe fort suggestif sur la vie paroissiale, pp. 58 sq.

18. Il s'agit d'un règlement d'Aunarius, évêque d'Auxerre, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle : *Instituit ut omnibus dominicis diebus ab universis archiprespiteris vel abbatibus taliter vigiliae in propriis locis fiant, hoc est a die sancto Paschae usque calendas octobris a primo sero usque ad inlucescentem diem, a Kalendis vero octobris usque natalem Domini a gallorum cantu, et a natale Domini usque in Pascha a media nocte* (A. LOGNON, *Pouillés de la province de Sens*, p. 232).



vigilial et l'Eucharistie, on célèbre alors volontiers, à la fin des laudes, non pas la messe du dimanche en question, mais la messe votive de la Résurrection, c'est-à-dire celle du Dimanche de Pâques : *Resurrexi, et adhuc tecum sum*<sup>19</sup>.

\*  
\* \*

Au milieu du IX<sup>e</sup> siècle (et sans doute bien avant les premières attestations que nous en avons), la messe solennelle du dimanche est précédée de l'*aspersion avec l'eau bénite*. Ce rite est d'une irradiation pascale incomparable, et parce qu'il est d'origine paroissiale plutôt que monastique, il importe de le mettre en relation avec les fonts baptismaux<sup>20</sup>. Le R. P. Roguet écrit à ce propos : « Si la grand-messe paroissiale, la vraie et officielle « réunion commune », est précédée de la cérémonie, si méconnue et si négligée, de l'aspersion avec l'eau bénite, au chant de l'*Asperges*, c'est pour signifier que l'eau baptismale, dont l'eau bénite est un rappel, nous a rassemblés en une Église, capable d'offrir au Père le sacrifice du Christ<sup>21</sup>. »

Le sens profond de cette aspersion est donc d'abord de rappeler et de renouveler d'une certaine façon la grâce baptismale, qui fonde notre titre à prendre part à l'assemblée du dimanche et à toute la destinée de l'Église. Le renouvellement de la grâce baptismale, avec toute la gamme de significations qu'il peut avoir, est assurément d'abord une affaire personnelle, puisqu'il regarde l'âme et le cœur<sup>22</sup>,

19. Quelques très rares communautés religieuses, dont la tradition remonte à cette époque, ont conservé la messe de Pâques au matin des dimanches *per annum*. C'est notamment le cas des chanoinesses du Saint-Sépulcre, dont l'institution vient du XII<sup>e</sup> siècle et dont la devise *Erit sepulcrum eius gloriosum* dénote toute une spiritualité pascale.

20. Le nouveau rituel de la Nuit de Pâques, par sa rénovation des promesses du baptême suivie d'une aspersion, vient manifestement corroborer cette interprétation.

21. A.-M. ROGUET, O.P., *La messe. Approches du mystère*, p. 13.

22. C'est dans cette perspective des choses que se justifie et se recommande la confession en vue de sanctifier le dimanche dans la pureté du cœur. Le sacrement de la rémission des péchés est pascal, pour le moins autant que le baptême lui-même, puisqu'il fait partie du message du Christ ressuscité (Jean, 20, 23). Dom Vonier écrit : « La blancheur que le Christ attend de l'Église n'est pas celle du



mais il n'en est pas moins une affaire ecclésiale. Car l'Église est un peuple, et « un peuple n'est jamais universellement purifié »<sup>23</sup>. Après une semaine de labeurs et de dispersions multiples, il importe de refaire l'assemblée des baptisés et de resserrer l'Église de ceux qui ressuscitent. C'est bien dans ce sens que l'aspersion au début de la réunion dominicale constitue un sacramental magnifique, qui purifie les âmes et accorde les esprits.

Cependant, pour découvrir toute la portée que ce rite a dû avoir à ses origines, il faut encore aller un peu plus loin et relever les vestiges par lesquels il se rattache à la vigile, au baptême et même à l'Eucharistie de la Nuit de Pâques.

Tout porte à croire que dans les églises de campagne surtout, où l'on n'avait pas les moyens de célébrer ni la vigile ni les heures du dimanche, on se soit préoccupé de créer une sorte de compensation, une sorte d'office raccourci, afin de préparer les fidèles, dans le cadre de la liturgie elle-même, à une célébration vivante de la messe paroissiale. C'est dans le sillage de tentatives de ce genre que dut alors prendre naissance le rituel de l'aspersion, intégrant tous les éléments constitutifs d'un office : une antienne, un psaume, un verset et une oraison<sup>24</sup>.

Notons maintenant que, de tradition, l'aspersion avec l'eau bénite est faite d'abord du côté des femmes et ensuite du côté des hommes. Dans cet usage de grouper séparément les hommes et les femmes, il subsiste une trace de l'antique rituel du baptême, pratiqué au cours de la Nuit pascale. Le baptême, conçu et pratiqué comme un véritable bain, exigeait une nudité complète<sup>25</sup>, en sorte qu'il était conféré

baptême seulement, mais encore celle de la justification par le sacrement de pénitence, second et incessant baptême des chrétiens » (*L'esprit et l'Épouse*, p. 209).

23. D.-A. VONIER, *Le peuple de Dieu*, p. 83.

24. Une telle préoccupation paraît ressortir déjà de l'*Epistola synodica* d'Hincmar, qui ordonne l'aspersion dominicale dans les églises de la campagne, desservies par un prêtre : *Ut omni dominico die quisque presbyter in sua ecclesia ante missarum solemniam aquam benedictam faciat... de qua populus intrans ecclesiam aspergatur, et qui voluerint... ex illa accipiant et per mansiones et agros et vineas... conspergant* (P. L., 125, 774).

25. Pour tout le symbolisme qu'on pouvait attacher au baptême par immersion, voir W.-C. VAN UNNIK, *Les cheveux défaits des femmes baptisées (Vigiliae christianae)*, t. I, pp. 77-100.



aux hommes et aux femmes séparément. Après le baptême, les néophytes, portant le cierge baptismal allumé, faisaient solennellement leur entrée à l'église en s'avancant sur deux files, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et ainsi tous prenaient place pour achever leur initiation par la participation à l'Eucharistie pascale.

Dans ce contexte historique des choses, tout le rituel de l'aspersion prend une signification prodigieuse : il *constitue* vraiment l'assemblée dominicale. Par sa vertu propre et par sa rare puissance évocatrice, il rattache cette assemblée à celle de Pâques. En célébrant le dimanche, la communauté chrétienne réapprend, dans son culte, comment elle-même est née et comment elle doit vivre du mystère pascal de son Seigneur. Ainsi la liturgie du dimanche apparaît non seulement comme une célébration du jour auquel le Seigneur est ressuscité, mais aussi comme un renouvellement, comme un prolongement et une extension, voire comme une progression eschatologique de la liturgie de Pâques et de tout ce qui se rattache à celle-ci.

On pourrait objecter qu'en notre temps, où la communauté chrétienne se recrute par le baptême des enfants, tous ces parallèles deviennent psychologiquement inopérants et inefficaces. Mais ce serait oublier tout le rituel de la rénovation des promesses baptismales qui, au cours de la Vigile pascale, constitue incontestablement un admirable ressourcement de l'aspersion dominicale. Quand, à la Vigile pascale, les fidèles ont porté leur cierge allumé<sup>26</sup> et renouvelé solennellement leur renoncement à Satan et leur adhésion au Christ, et quand, après cela, le prêtre a traversé leurs rangs et répandu sur eux l'eau lustrale et pascale, alors même un enfant pourra, le dimanche, faire le parallèle entre ce grand rite de la Nuit sainte et celui de l'aspersion dominicale.

26. En demandant aux fidèles d'allumer leurs cierges au cierge pascal et de les tenir en main pendant l'*Exsultet* et le renouvellement des promesses baptismales, et en voyant le grand accueil qui a été fait à ce rite, l'Église semble donner tort à ceux qui pensent que l'homme d'aujourd'hui n'est plus accessible au symbolisme liturgique. Il y a des cas où c'est seulement en n'étant pas *moderne* du tout que la liturgie pourra rendre au monde *moderne* le service que celui-ci attend d'elle.



\*  
\*\*

Mais, à l'instar de l'eau sanctificatrice, la lumière — cet autre grand symbole sacramentel de la Vigile pascale — demande à être mise en évidence dans la célébration du dimanche. Déjà dans les *Actes des Apôtres*, saint Luc remarque que la réunion dominicale et la fraction du pain avaient lieu dans une profusion de lumière : *erant autem lampades copiosae in caenaculo*, dit le texte de la Vulgate. A une époque où la liturgie chrétienne connaît son premier grand épanouissement, Éthérie raconte qu'à Jérusalem, au soir du samedi, la synaxe dominicale débute au milieu d'un véritable ruissellement de lumière. Et la liturgie orientale a conservé la tradition de célébrer, tous les samedis soir, une vigile qui, par sa structure même, veut rappeler et reproduire celle de la Nuit pascale : le lucernaire y est joint à l'office nocturne, afin de constituer une véritable veillée. Si, chez nous, l'eucharistie lucernaire intervient magnifiquement à la Vigile de Pâques, elle ne semble cependant pas avoir influencé nos premières vêpres du dimanche, au soir du samedi. Mais rien n'empêche de placer ces vêpres à leur heure normale, à l'heure où s'allument les lampes, et de les mettre ainsi dans un rapport symbolique avec le *lucernariae devotionis tempus*<sup>27</sup>. Par cette heure où elles se font, par les cierges qu'on y allume et par le mystère de leur prière ecclésiale, elles évoquent bien le souvenir de la veillée pascale, en proclamant, comme celle-ci, la lumière indéfectible du Christ, à laquelle l'Église allume la lampe de sa charité et de son espérance pour veiller et pour célébrer le jour du dimanche.

\*  
\*\*

Après la lumière et l'eau, deux autres grands symboles

27. Toutefois, quand on pense au rite si symbolique du lucernaire oriental, on souhaiterait davantage : peut-être une liturgie vespérale, très courte et très simple (construite sur le schéma de l'*Asperges*), qui, au soir du samedi, comporterait l'allumage rituel des luminaires liturgiques du dimanche et l'encensement de l'autel — une liturgie séparable des vêpres proprement dites et, conséquemment, réalisable même dans les petites paroisses.



— le pain et le vin — interviennent dans la célébration du dimanche pour nous faire entrer en partage du mystère pascal du Seigneur, pour nous le révéler, pour nous le faire contempler et pour nous le donner, enfin, en signe d'alliance et comme « une propriété éternelle ». La signification pascale du pain et du vin est si bien connue qu'il suffit d'en esquisser seulement ce qui concerne plus particulièrement l'assemblée eucharistique du dimanche<sup>28</sup>.

Sous les symboles du pain et du vin, le Seigneur nous a laissé son mystère pascal dans son intégralité et dans son indivisibilité, avec tout son dynamisme sacramentel et son orientation eschatologique. Voilà pourquoi la liturgie du dimanche, comme celle de Pâques, n'est pas concevable sans la célébration de la sainte messe, le Seigneur lui-même ayant dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Sous les symboles du pain et du vin, nobles et simples, efficaces et évocateurs, nous atteignons et nous tenons la mort et le tombeau du Seigneur, sa résurrection et sa glorification, afin de nous y unir à lui dans tous ces mystères et de passer par lui, avec lui et en lui au Père, pour célébrer une éternelle action de grâces.

Ici les événements de notre salut ne se succèdent pas, mais se trouvent les uns dans les autres, et nous les vivons aussi les uns dans les autres. Une mystérieuse « contemporanéité »<sup>29</sup> nous fait rencontrer le Christ dans tout son itinéraire pascal, en sorte que, tout en étant encore au milieu des choses qui passent, nous vivons déjà une anticipation de l'éternel. Le dimanche nous comprenons donc mieux que les autres jours de la semaine le *donec veniat* que saint Paul a, une fois pour toutes, attaché à ce pain et à cette coupe qui annoncent la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il revienne (1 Cor., II, 26). Le dimanche, nous comprenons mieux, parce que c'est le jour qui nous donne

28. Sur le symbolisme du pain et du vin, cf. le cahier 18 de *La Maison-Dieu* (1949, 2), et, sur l'assemblée liturgique : A.-G. MARTIMORT, *L'assemblée liturgique, mystère du Christ* (*La Maison-Dieu*, n° 40, pp. 5-29), et Mgr L. TERRIER, *De l'assemblée chrétienne à l'assemblée des hommes* (*ibid.*, pp. 108-117).

29. Kierkegaard, à qui l'on doit cette expression, ne l'appliquait pas à la vie liturgique, mais à cette « rencontre avec le Dieu vivant » qui, en christianisme, ne peut pas faire abstraction du mystère de la liturgie.



la clef du mystère pascal : « Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire (Lc, 24, 26) ? »

C'est la raison pour laquelle, le dimanche, la célébration de la messe nous introduit d'une façon privilégiée dans la dialectique de ce mystère. Cette dialectique envisage les choses et les événements au delà de ce qu'en disent les apparences. Ainsi elle appelle « mort » ce que la nature appelle « la vie », et « vie » ce que la nature appelle « la mort ». Paradoxalement elle enseigne que tout en étant ressuscités avec le Christ, il nous faut encore mourir avec lui. Elle nous fait vivre en sorte que ce ne soit plus nous qui vivons, mais le Christ qui vit en nous, et qu'ainsi la mort elle-même devienne un gain, une victoire de la vie et une action de grâce offerte à Dieu : « Seigneur, je te bénis de m'avoir créée ! » disait sainte Claire en mourant.

Jusqu'à ce que le Seigneur revienne, ce sont les symboles du pain et du vin qui, sur l'autel, perpétuent parmi nous le mystère pascal dans toute son authenticité. Mais ces symboles nous apprennent aussi à imiter ce que nous célébrons et à suivre la dialectique que la mort et la résurrection du Seigneur ont introduite une fois pour toutes dans notre existence chrétienne. Car « celui qui est nouvelle créature est enivré et nourri par le Seigneur lui-même. Cette participation au corps et au sang du Christ n'a pas d'autre effet que de nous faire passer en ce que nous recevons, si bien que nous portons en notre âme, en notre chair et en tout ce que nous sommes, celui avec qui nous sommes morts, ensevelis et ressuscités<sup>30</sup> ».

Le pain et le vin ont un symbolisme ambivalent, qui leur permet de signifier à la fois la mort et la vie, la croix et la joie. Dans la Bible, le pain symbolise, d'une part, le labeur de l'homme, sa condition de pauvre, sa vie dure et pénible, et on parle du pain de la douleur et de l'affliction, du pain de la route et de l'exode, — et, d'autre part, ce même pain est symbole de la bienveillance et de la bénédiction de Dieu, de l'union fraternelle et de l'amitié, de la condition libre et de l'action de grâce, et on parle du pain qui fortifie le cœur de l'homme, du pain

30. Saint LÉON, *Sermo* 12, *De Passione Domini*, 7 (P. L., 54, 357).



que Dieu donne à l'homme et du pain que l'homme offre à Dieu, son Seigneur. Le vin a pareillement un double et paradoxal symbolisme. Il signifie la faiblesse humaine, l'épreuve, le renoncement et, en même temps, la bonté, la beauté, la joie et la béatitude, la bénédiction divine et l'action de grâce : on parle de la coupe qui contient la fureur de Dieu et l'amertume, et de la coupe qui est gage d'amitié et de salut.

C'est donc cette ambivalence antinomique qui permet au pain et au vin de composer leur symbolisme en vue de signifier la *Pâque* du Christ et la dialectique déroutante et consolante à la fois qui s'y trouve impliquée. C'est grâce à cette ambivalence que se fonde l'aptitude particulière du pain et du vin à devenir, au milieu de nous et entre les mains de l'Église, icône et approche, symbole et sacrement du mystère pascal.

Dans le symbolisme sacramentel du pain et du vin, l'Alliance nouvelle et éternelle se noue et se constitue sans cesse, reliant la terre au ciel. Mais, tout en orientant ainsi vers les réalités eschatologiques, ce pain et ce vin eucharistiques indiquent aussi une incidence pascale qui regarde les réalités terrestres : rachetées, elles aussi, il faut les sanctifier et non pas les trahir. Et tout en constituant un repas cultuel qui anticipe le banquet céleste de la béatitude, ce pain et ce vin constituent aussi un repas fraternel, qui nous rattache plus que jamais aux hommes, nos frères. Car « le repas dominical est celui que nous prenons en commun avec le Seigneur et nos frères » (saint Jean Chrysostome). C'est toujours à la *fraction du pain*, faite de charité fraternelle et d'action de grâce, que nous reconnâtrons le Seigneur ressuscité : *Et cognoverunt eum in fractione panis* (Lc, 24, 35). Mais, à cette charité et à cette action de grâce, le Seigneur reconnaîtra aussi les siens<sup>31</sup>, et c'est par là, en définitive, que le dimanche doit faire rayonner le mystère pascal parmi nous.

31. Les versets alléluïatiques du deuxième dimanche après Pâques suggèrent cette réciprocité.



## III

LE MYSTÈRE PASCAL DANS L' « ORDINAIRE »  
DES DIMANCHES « PER ANNUM »

A aucune époque de l'année, les textes liturgiques ne soulignent le *dimanche* comme après la Pentecôte et après l'Épiphanie. En effet, pendant l'Avent, le Carême et même pendant le temps pascal, la célébration du dimanche est pour ainsi dire intégrée au grand rythme du cycle *annuel*, où elle apparaît d'abord dans sa référence à la fête de Pâques et s'inspire donc plus immédiatement des « temps liturgiques ». Mais depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent et depuis l'Épiphanie jusqu'au Carême, c'est le cycle *hebdomadaire* qui dégage plus clairement son rythme en donnant au dimanche et à chacun des jours de la semaine son « ordinaire » propre.

En essayant de montrer comment l'ordinaire<sup>32</sup> des dimanches *per annum* contient et véhicule le mystère pascal, une double remarque préliminaire semble s'imposer :

Premièrement : cet ordinaire ne relève pas *tous* les thèmes du dimanche. La liturgie, en effet, procède, non pas par voie discursive, mais par voie de contemplations circulaires et progressives. Il lui suffit donc, dans le cas qui nous occupe, de se porter, ici ou là, sur l'un ou l'autre fait, sur l'une ou l'autre image, laissant ensuite à notre tissu imaginaire et contemplatif la possibilité de jouer son rôle.

Deuxièmement : de tous les thèmes mis en œuvre, quelques-uns seulement se rapportent plus immédiatement au dimanche, tandis que les autres s'attachent plutôt à faire déboucher le mystère pascal dans les grandes intentions de la prière ecclésiale et à transfigurer par là les diverses

32. Dans le cadre de ces réflexions il n'est pas possible d'envisager le propre de chacun des dimanches « verts », mais il est évident que, là aussi, le mystère du dimanche s'exprime et se répand, d'autant plus qu'il comporte la lecture de l'évangile, où le Seigneur nous apparaît dans sa parole et dans ses grands gestes de sauveur. Il y aurait encore à noter certaines pièces du graduel, puis les oraisons et notamment les postcommunions qui présentent toutes des incidences pascales.



situations de l'existence chrétienne. Quand, par exemple, les capitules des petites heures du dimanche rappellent la grande loi de la charité, enracinée en Dieu lui-même, c'est bien dans les perspectives ouvertes par le mystère pascal qu'il importe de les comprendre.

\*  
\*\*

La majeure partie de l'ordinaire du dimanche est composé de *psaumes*. Ces psaumes ont été choisis parmi ceux qui, en raison de leur sens messianique ou de leur référence typologique, évoquent le mystère pascal, le laissent parler ou l'écoutent, l'accueillent ou l'acclament, pendant qu'il opère déjà sa grâce dans l'Église en prière. Dans un article d'une importance capitale, présentant la piété pascale comme le thème fondamental de l'office divin, le professeur B. Fischer<sup>33</sup> établit que ce choix des psaumes date sans doute d'une époque où le dimanche était encore compris comme une pâque hebdomadaire et un écho liturgique de la fête de Pâques. Dans la tradition antique et même primitive, en effet, presque tous ces psaumes se trouvent interprétés dans un sens pascal, et certains d'entre eux figurent dans les anciennes liturgies de Pâques. Ceci vaut surtout pour les grandes heures de l'office, matines et laudes d'abord, qui rappellent l'antique vigile dominicale, et les vêpres, si originales dans leur genèse historique. Pour ces trois heures le professeur Fischer a dressé l'inventaire des psaumes de la manière suivante<sup>34</sup> :

*Aux matines :*

PSAUME 1 : La croix du Christ, arbre de vie et source du baptême.

PSAUME 2 : Le Christ, le Seigneur élevé sur la croix, vainqueur de ses ennemis et roi du monde.

33. Balthasar FISCHER, *Osterfrömmigkeit als Grundstimmung des Stundengebetes* (*Liturgisches Jahrbuch*, 2, 1952, pp. 199-213).

34. B. FISCHER, *op. cit.*, p. 205. Pour la traduction des titres des psaumes, cf. (du même auteur) *Le Christ dans les psaumes*, dans *La Maison-Dieu*, n° 27 (1951), pp. 109 sq. Les psaumes précédés d'un astérisque sont ceux pour lesquels l'interprétation pascale n'est peut-être pas primitive, bien que parfaitement valable.



PSAUME 3 : Action de grâces du Christ pour sa résurrection.

PSAUME 8 : Le Christ glorifié, roi de la création.

\* PSAUME 9-10 : Venue du Christ pour la rédemption et le jugement. Confiance dans la justice du Christ.

*Aux laudes :*

PSAUME 92 : Gloire royale du Ressuscité.

\* PSAUME 99 : Le Christ, pasteur de son peuple.

\* PSAUME 62 : Désir de s'abriter sous les ailes du Christ (= sous sa croix rédemptrice).

\* CANTIQUE ET PSAUME 148 : Que le ciel et la terre chantent le Christ, créateur et sauveur.

*Aux vêpres :*

PSAUME 109 : Le Christ, passé par le tombeau, est roi, prêtre et vainqueur.

\* PSAUME 110 : Le Christ a institué un mémorial; toujours il rachète et pardonne.

\* PSAUME 111 : Le Christ ressuscité, notre lumière dans les ténèbres.

\* PSAUME 112 : Le Christ glorifié, sauveur et époux de son Église.

PSAUME 113 : Chant d'action de grâces pour le baptême et la libération du peuple de Dieu.

En suivant une autre tradition — sans doute une tradition gallicane du VI<sup>e</sup> siècle — saint Benoît<sup>35</sup> distribue

35. Dom Herwegen souligne le souci que saint Benoît a de bien marquer le caractère pascal de l'office dominical. Comme première lecture liturgique, saint Césaire d'Arles faisait lire, chaque dimanche, une péricope évangélique annonçant la Résurrection. Chez saint Benoît on trouve le même esprit, quand, à la fin des matines, il fait chanter le *Te Deum* pour introduire la lecture de l'Évangile. Cette lecture est conçue comme une manifestation liturgique du Christ, comme une *apophanie* liturgique. Tout un cérémonial évocateur devait accompagner cette lecture. Ainsi rapporte-t-on que l'évangélique était volontiers placé sur le siège qui, au fond de l'abside, représentait le trône préparé au Pantocrator et à sa Parousie. C'est ce qui, d'après Dom Herwegen, expliquerait pourquoi saint Benoît demande qu'à la fin des matines l'Évangile soit lu par l'Abbé, car celui-ci tient dans le monastère la place du Christ, *Christi enim agere vices in monasterio creditur* (Règle, ch. 11).



son psautier de la semaine, en sorte que les matines du dimanche commencent, non pas par le psaume premier, mais par le psaume 20. Grâce à cela, en suivant l'ordre du psautier, on a toute une série de psaumes qui s'expliquent dans un sens pascal : Psaume 20 : Le Christ vainqueur — Psaume 21 : Le Christ, dans sa Passion, affirme la certitude de sa résurrection — Psaume 22 : Le Christ, bon Pasteur — Psaume 23 : Le Christ, roi de gloire, etc.

Bien plus caractéristique encore est le choix des psaumes que saint Benoît prévoit pour les laudes du dimanche<sup>36</sup>. Dans le sillage d'une tradition orientale probablement, ces laudes commencent par le psaume 50, un psaume de pénitence, au fond, mais qui, précédé de l'*Alléluia*, apparaît (dans sa seconde partie surtout) chargé d'un véritable dynamisme pascal. Il est suivi du psaume pascal par excellence, le 117<sup>e</sup> : *Confitemini Domino* (que le bréviaire romain donne au début de prime). Pour la fin des laudes, à partir du psaume 62, les deux *ordines*, le romain et le bénédictin se rejoignent et se renforcent en quelque sorte pour continuer une ancienne et belle tradition qui indique les psaumes 148, 149 et 150 comme les *laudes*. Particulièrement significative est aussi la présence du cantique des trois jeunes gens. Ce cantique figurait déjà dans l'antique vigile pascale<sup>37</sup>. Toute sa typologie, riche et dynamique, saute aux yeux quand nous le plaçons dans le cadre unique de l'antienne que lui assignent les dimanches après Pâques : *Resurrexit Christus de sepulcro, qui liberavit tres pueros de camino ignis ardentis*. Une telle antienne est bien faite pour montrer comment la liturgie sait contempler l'économie pascale de notre salut : le passé et le présent s'expliquent réciproquement et, ramassés comme sous un seul regard, ils apparaissent l'un dans l'autre et se composent en quelque sorte.

Quand, maintenant, on passe des laudes à prime, le psaume 117<sup>e</sup> continue d'abord admirablement le motif

36. Notons que saint Benoît prévoit un intervalle entre matines et laudes, en sorte que ces *laudes* commencent toujours au lever du jour, *incipiente luce*.

37. Voir Dom L. BROU, O.S.B., *Les « Benedictiones » ou cantique des trois enfants dans l'ancienne messe espagnole (Hispania sacra, vol. I, 1948, pp. 21 sq.)*.



pascal. Mais il ne semble plus en être ainsi dans la suite, quand le 118<sup>e</sup> introduit ses strophes pour les égrener tout le long des petites heures dominicales. En effet, ce psaume 118, démesurément long d'abord, ne paraît plus se rattacher au mystère pascal. Il semble tout autrement orienté, jusqu'à ce que l'exégèse patristique nous fournisse la clef de son intelligence spirituelle. Alors il nous enseigne le chemin qui nous reconduit au paradis, au paradis de la volonté divine et de la béatitude céleste. Le professeur Fischer lui donne pour titre : « L'amour du Christ et de la loi. » C'est une loi bien désirable qu'il proclame, une loi vraiment pascale que la liturgie du dimanche aime à scander par l'alléluia de ses antiennes<sup>38</sup>.

\*  
\* \*

La psalmodie est suivie de la lecture. Aux matines, ce sont des leçons nombreuses et variées, mais à toutes les autres heures, il ne s'agit que d'un *capitule*, brève lecture tirée de la Sainte Bible et en rapport avec le jour ou le mystère que l'on célèbre, avec la fête ou le temps liturgique. Le dimanche, à chacune des heures, depuis laudes jusqu'aux complies, ce capitule se place dans le prolongement même des psaumes qui le précèdent, comme s'il en résumait, d'une façon lapidaire, toute la moelle théologique. Bien plus, en groupant tous ces capitules du dimanche les uns à la suite des autres, on acquiert l'impression très nette qu'ils n'ont pas été choisis au hasard, mais suivant une pensée théologique profonde. C'est un ensemble d'acclamations, de monitions et de supplications dont la cohésion ne laisse pas de doute et nous livre pour ainsi dire un précis bien pratique de toute la sanctification du dimanche, jour du Seigneur.

38. Il va sans dire que tous ces psaumes, vraiment choisis pour la liturgie du dimanche, supposent une interprétation christologique que nous devons chercher dans le sens de la tradition patristique et liturgique. Voir B. FISCHER, *Le Christ dans les psaumes* (La Maison-Dieu, n° 27, pp. 86-109), et Dom P. SALMON, O.S.B., *L'interprétation des psaumes dans la liturgie aux origines de l'office divin* (La Maison-Dieu, n° 33, pp. 21-55).



Le capitule des laudes : *Benedictio et claritas* (Apoc., 7, 12) constitue une louange pure; elle anticipe les acclamations eschatologiques et célestes de la foule de ceux qui ont été rachetés par l'Agneau. C'est une louange adressée au Christ dans sa gloire<sup>39</sup>. Le capitule de prime reprend le même thème, en s'adressant au Dieu immortel et unique (1 Tim., 1, 17). Mais, à partir de tierce, il nous est rappelé comment cette gloire du Christ se réalise déjà sur terre, dans la pratique de la charité. Dans le Christ et son œuvre de salut, Dieu a révélé et communiqué le mystère de son amour éternel, et désormais cet amour devient parmi nous une manifestation de la gloire du Seigneur. « Dieu est amour : qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui » (1 Jn, 4, 16). A l'heure de sexte : « Portez les fardeaux les uns des autres; ainsi vous accomplirez la loi du Christ » (Gal., 6, 2). A l'heure de none : « Vous avez été bel et bien rachetés, *empti estis pretio magno* : Portez, glorifiez donc Dieu dans votre corps » (1 Cor., 6, 20). Ces trois capitules résument donc, dans les perspectives d'une authentique sanctification du dimanche, le triple aspect qu'implique le commandement nouveau, que le Seigneur nous a donné pour être le signe de notre communion avec lui et avec son mystère pascal.

Aux heures du soir, une nouvelle orientation s'inscrit dans le capitule des vêpres et dans celui des complies. Le jour baisse et la nuit approche. La louange se fait sup-

39. Le capitule remonte à une époque où ceux qui l'écoutaient savaient pour ainsi dire par cœur le contexte même de ces lectures brèves. Pour en comprendre tout le sens liturgique, il est souvent indispensable de se référer à ce contexte, et le cas du capitule des laudes du dimanche le montre d'une façon typique. En effet, ce capitule est formé du dernier verset de toute une description de la louange céleste. Toute la foule innombrable des baptisés, vêtue de blanc, vient rendre hommage à Dieu et à l'Agneau. Et les anges du ciel répondent à cette louange en disant : « Amen ! » Puis, tous les anges et les êtres vivants du ciel reprennent la grande acclamation, comme s'ils formaient un second chœur. Or, le verset du capitule est précisément celui des anges ! Par là, la liturgie nous apprend toute la transcendance de son mystère pascal et dominical, ainsi que la façon dont sa louange est dès à présent un écho de celle du ciel.

Ce n'est sans doute pas par hasard que ce capitule des laudes, précisément, a été pris dans l'Apocalypse, puisque la grande vision de saint Jean a eu lieu le dimanche. *Fui in spiritu in dominica die* (*ibid.*, 1, 9).



pliante. Aux vêpres, le capitule adresse son action de grâces au Dieu de toute consolation, qui ne nous abandonne pas dans les tribulations, les difficultés et les déceptions de la vie présente. Que le beau jour du dimanche passe (puisqu'il n'est après tout qu'un signe, une annonce, un symbole) mais qu'il nous laisse sa grâce pascale, sa paix, sa joie, sa force et un élan nouveau. Au soir même du dimanche, l'Église avive sa foi dans son propre titre de peuple de Dieu et d'Épouse du Christ, choisissant, au capitule des complies, un texte des anciens prophètes (Jér., 14, 9) pour se placer entièrement dans le sillage des grandes espérances messianiques et eschatologiques : « Pourtant, tu es parmi nous, Seigneur, et nous sommes appelés de ton Nom. Ne nous délaisse pas! »

\*  
\*\*

Un autre élément intégrant de la liturgie qui, dans l'ordinaire du dimanche, doit jouer un rôle important, ce sont les *hymnes*. Aux petites heures, les hymnes restent invariablement les mêmes et ne nous disent rien sur le mystère du jour, de la fête ou du temps qu'on célèbre. Mais il en va tout autrement des hymnes des matines, des laudes et des vêpres. Ici le mystère célébré est chanté et chante lui-même comme nulle part ailleurs dans l'office.

Tout le monde sait comment les hymnes liturgiques ont été retouchées à une époque qui semble avoir préféré le style au contenu. Mais, pour bien saisir la véritable portée d'une telle hymne, il importe de se référer à son texte original, bien plus proche du mystère liturgique. Ceci ne signifie pas qu'on abandonne la teneur officiellement en vigueur, mais qu'on s'efforce seulement d'en pénétrer tout le sens que la tradition y rattache<sup>40</sup>.

40. Ceci est parfaitement légitime. Pour comprendre les psaumes dans leur teneur liturgique, nous nous rapportons à leur texte original et à leur interprétation patristique et traditionnelle. Ce qui vaut pour les psaumes, vaut naturellement aussi pour les hymnes. Notons que l'ancien texte des hymnes est conservé dans le rite monastique.

Le meilleur commentaire des hymnes du dimanche et de la



Pour les matines comme pour les laudes du dimanche, le bréviaire donne deux hymnes, dont la première se chante en hiver et la seconde en été. En hiver, l'hymne des matines débute par une strophe qui évoque tout de suite le symbolisme fondamental du jour du dimanche :

*Primo dierum omnium,  
Quo mundus exstat conditus,  
Vel quo resurgens Conditor  
Nos, morte victa, liberat.*

Æmiliana Loehr (o. c., p. 188) remarque comment le premier mot déjà parle d'un *jour*, du jour qui, premier avant tous les autres, fait sortir le monde des ténèbres cosmiques et triomphe, pareillement, de la nuit du péché et de la mort. Mais le premier jour de la création est simplement rappelé comme pour introduire le mystère, plus admirable encore, de la « re-crédation ». Ce mystère remplit alors de sa mystique l'hymne entière et ranime la grâce baptismale dans les âmes qui s'efforcent de secouer leur torpeur et de se purifier pour veiller et pour prier.

Il faudrait commenter cette hymne<sup>41</sup> pour pouvoir relever les fines allusions à mainte péricope évangélique des dimanches *per annum* et pour pouvoir s'arrêter, ici et là, aux incidences pascales à peine perceptibles. Qu'il suffise de quelques exemples. *Compago nostri corporis* : c'est toute une vision pascale de l'homme, formé et restauré à l'image de Dieu pour jouir de l'harmonie du corps et de l'âme. Mais, dans l'admiration même de ce chef-d'œuvre de la création et de la rédemption, il y a lieu de trembler, parce que la fragilité humaine risque encore de tout ruiner lamentablement. Il faut donc que, sans cesse, le Seigneur intervienne lui-même pour sauver et pour parachever son œuvre de salut. A la strophe précédente, le Christ est invoqué sous l'expression extrêmement évocatrice de *Paterna claritas*.

semaine est incontestablement celui de la Révérende Mère Æmiliana LOEHR, O.S.B., *Abend und Morgen, ein Tag. Die Hymnen der Herrentage und Wochentage im Stundengebet* (Pustet, Ratisbonne, 1955).

41. Cette hymne est de saint Grégoire le Grand.



Suivant les principaux commentateurs, il s'agit bien du Christ ressuscité, devenu icône visible du Dieu invisible (2 Cor., 4, 4). La tradition patristique aime à contempler les choses sous cet angle. Saint Irénée écrit par exemple : « Que dans la chair de notre Seigneur la Lumière du Père — *Paterna Lux* — vienne au-devant de nous et que, de sa chair radieuse, elle vienne en nous, et qu'ainsi, entouré de la Lumière du Père, l'homme acquière l'incorruptibilité<sup>42</sup>. »

Pour obtenir un accroissement de la grâce pascale et pour s'affermir sous la lumière du Christ, l'Église veille et prie, animée du désir de garder une âme virginale<sup>43</sup> pour chanter éternellement la louange de son Seigneur.

En été, l'hymne des matines du dimanche est bien plus courte<sup>44</sup>. Ce n'est plus qu'une invitation à la prière vigiliante en l'honneur du Christ, qui nous ouvre le ciel et nous appelle à la vie bienheureuse. Veiller et prier, n'est-ce pas la grande consigne que le Seigneur a laissée à son Église!

*Semper in psalmis meditemur*, cela signifie : *Christum meditemur*, explique Æmiliana Loehr (o. c., p. 308). Le Christ que nous voulons, que nous cherchons, ce n'est pas le Christ de notre imagination humaine, de notre raisonnement, mais le Christ tel qu'il se révèle et s'annonce lui-même dans les psaumes. Les psaumes nous font découvrir le Seigneur d'abord tel qu'il est déjà venu dans son mystère pascale, mais ils nous apprennent aussi à le chercher à l'instar des anciens prophètes et à l'attendre tel qu'il reviendra comme Juge à sa Parousie finale. Ainsi cette hymne nous place en plein dans la perspective foncièrement pascale et eschatologique que notre baptême a ouverte et que la présentation du cierge allumé a bien souligné. Nous pouvons même établir un rapprochement entre le texte de notre rituel du baptême et la deuxième strophe de cette hymne du dimanche :

42. SAINT IRÉNÉE, *Adv. Haereses*, 4-20, 2 (P. G., 7, 1033).

43. C'est le sens plénier de *caelibes*, *caelebs* (cf. A. LOEHR, *op. cit.*, p. 217).

44. WALPOLE, *Early latin hymns* (p. 264), pense que cette hymne fut composée dans l'entourage de Charlemagne, sans doute par Alcuin.



## HYMNE

## RITUEL

*Ut pio Regi pariter canentes,*

*Cum suis Sanctis mereamur aulam*

*Ingredi caeli, simul et beatam*

*Ducere vitam.*

*Ut cum Dominus venerit ad nuptias, possis occurrere ei una cum omnibus sanctis in aula caelesti, et vivas in saecula saeculorum.*

Quant aux hymnes des laudes, elles ne sont pas moins suggestives que celles des matines. Toutes les deux voient dans l'aurore une image et même un symbole de la Résurrection du Seigneur. La première — *Aeterne rerum Conditor* —, qui se chante en hiver, est de saint Ambroise : c'est un « ambrosien » authentique. La première strophe évoque l'œuvre du Créateur, qui se continue toujours. Particulièrement caractéristique est alors le motif du coq, qui occupe cinq strophes sur huit. Les allusions au reniement et à la conversion de saint Pierre sont évidentes, mais elles ne suffisent pas à expliquer cette insistance poétique et mystérieuse au matin du dimanche. Il est probable que saint Ambroise s'est laissé guider par la croyance d'après laquelle le Seigneur serait ressuscité au chant du coq, mais encore une fois cela ne suffit pas. Il faut bel et bien admettre que le coq apparaît ici, suivant une tradition assez bien attestée, comme un messenger et même comme un symbole de la Résurrection et de la vie nouvelle dans le Christ. Dans cette perspective alors, tout s'explique sans peine, et la septième strophe : *Jesu, labentes respice* transpose en prière ce que les précédentes ont considéré sous le symbolisme du coq.

L'hymne *Ecce jam noctis tenuatur umbra*, qui remplace la précédente en été, est d'origine inconnue. Par sa brièveté et le nombre réduit de ses images, elle se rapproche de l'hymne *Nocte surgentes vigilemus omnes* des matines du dimanche en été. La première strophe évoque rapidement le mystère de la Résurrection pour adresser ensuite sa prière au Seigneur tout-puissant, vainqueur de la mort et sauveur plein d'amour et de pitié.





L'hymne des laudes est suivie du cantique de l'Évangile. Il n'y a pas de doute que, dans l'office du dimanche, le *Benedictus* prend une signification entièrement pascale et achève de donner aux laudes tout leur symbolisme liturgique. C'est le moment symbolique de la Résurrection, « l'heure de célébrer la rémission des péchés. Que, pour nous aussi, le coq mystique (= le Christ) chante dans la liturgie des saints mystères!<sup>45</sup> »

La fin des laudes est, de tradition, l'heure normale de la messe dominicale. Cette messe, aux dimanches de l'année, a une préface propre : celle de la Sainte Trinité. Il n'est pas difficile de justifier ce choix<sup>46</sup>, car c'est par le mystère pascal que la révélation du mystère de la Sainte Trinité s'est glorieusement parachevée. Tout le long de la vie du Seigneur, depuis son Incarnation jusqu'à son Ascension et même jusqu'à la Pentecôte, tous les grands événements théandriques sont accrédités par le Père et le Saint-Esprit. Mais il n'y a pas seulement ces théophanies qui motivent un tel choix. Il y a aussi le discours du Seigneur après la Dernière Cène et sa grande prière sacerdotale, qui nous éclairent à ce sujet et nous font comprendre combien le mystère pascal est un mystère d'amour et d'union, fait pour révéler, pour manifester et pour glorifier le Père, le Fils et le Saint-Esprit<sup>47</sup>.

45. *Tempus est quo celebratur indulgentia peccatorum. Nobis quoque gallus iste mysticus in sacris cantet* (saint AMBROISE, *Hexameron*, 5, 90, C.S.E.L., 32, 1, p. 203).

46. C'est seulement en 1759 que le pape Clément XIII a prescrit cette préface pour tous les dimanches *per annum* (*Décrets authent.*, de la S.C.R., n. 2449). Cette prescription est motivée tout simplement par le mystère pascal aboutissant au mystère de la Sainte Trinité : *Dominica die, quo Deus ipse lucem condidit, quo Iesus Christus a mortuis resurrexit, quo sedens ad dexteram Patris Paracletum Spiritum Sanctum misit de caelis, quo proinde ineffabile et incomprehensibile Trinitatis Mysteriorum manifestum factum est nobis...*

47. Notons encore que le dimanche, en rappelant la fête de Pâques, rappelle aussi le mystère du baptême, qui s'accomplit au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. C'est peut-être ce qui justifie le contenu de la préface de la Sainte Trinité. Comme le remarque le R. P. Jungmann, cette préface ressemble plus à une profession de foi qu'à une prière eucharistique. Mais cela n'empêche pas que le





Dans le prolongement de la célébration eucharistique, les vêpres du dimanche apparaissent vraiment comme un office d'action de grâces. Leur origine même ne rappelle-t-elle pas le soir du Dimanche de Pâques, où les néophytes de la Nuit pascale se réunissaient pour rendre grâces à Dieu ? Les *pueri* du psaume 112, ce sont manifestement les enfants de l'Église, invités à louer le Seigneur.

A cette heure où le soleil décline, l'hymne insiste une fois de plus sur le symbolisme du jour du dimanche. Dans sa première strophe elle répète jusqu'à trois fois le mot *Lux*, comme si, à l'approche du soir, elle voulait retenir la lumière qui passe. Mais elle sait que la grâce du dimanche est faite pour demeurer, du moment que nous-mêmes ne l'abandonnons pas. La grande leçon que cette hymne donne, c'est celle que saint Paul résume ainsi : « Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix ou que déjà je sois devenu parfait; je poursuis ma course pour tâcher de saisir le Christ comme j'ai été saisi par lui » (Phil., 3, 12).

Est-il besoin de dire encore comment, dans cette mystique du dimanche soir, les cantiques du *Magnificat* et du *Nunc dimittis* reçoivent une signification bien plus vive qu'aux autres jours ? Ils achèvent de donner tout son sens au renouvellement dominical du peuple de Dieu et, en même temps, ils orientent les nouvelles énergies spirituelles du dimanche, dont l'Eucharistie quotidienne transmettra l'élan d'un jour à l'autre pour le communiquer à la semaine entière.

JEAN HILD, o. s. b.

genre et le style ne semblent pas faits pour inspirer notre piété du dimanche (suivant le but proposé dans le décret de 1759). Comme il existe un grand choix de belles préfaces dominicales (conservées surtout dans la tradition gélasienne), il y a lieu d'espérer qu'un jour la réforme liturgique en restaurera l'une ou l'autre, ou même plusieurs.